Vie privée en danger : pourquoi nous sommes tous concernés | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					

Vie privée en danger : pourquoi nous sommes tous concernés

Est-il possible de rentrer chez nous, d'écouter nos conversations et de s'immiscer dans notre intimité sans y être invité ? Nous avons découvert qu'il suffit pour cela d'une simple connexion Internet. Ordinateur, téléphone portable, réseaux sociaux et même cartes bancaires : désormais nous sommes en permanence connectés les uns aux autres. Mais nos informations personnelles sont-elles réellement bien protégées ? Pas si sûr…

Chaque semaine, de nouveaux scandales éclatent comme, par exemple, le vol, il y a quelques jours, de milliers de photos intimes de stars américaines. Et cela nous concerne tous : « phishing », vol d'identité, harcèlement numérique, vols de compte bancaire : chaque seconde, 17 personnes sont victimes de cyber-escroqueries à travers le monde. Car Internet a créé une nouvelle génération d'escrocs 2.0. Leur butin s'élèverait l'année dernière à 400 milliards de dollars. Un chiffre en constante augmentation. Nous avons découvert les failles des nouvelles cartes bancaires NFC, sans contact. Désormais, les pickpockets n'ont plus besoin de mettre la main dans votre sac pour voler votre argent.
Nous allons vous raconter l'histoire de différentes victimes françaises. Celle de Laetitia, en proie au cyber-harcèlement, qui a failli mettre fin à ses jours. Stéphane, lui, pensait avoir rencontré l'amour sur la toile ; il était en fait entre les mains de brouteurs de Côte d'Ivoire. Nous avons remonté leurs traces à Abidjan.

Nous nous sommes également rendus en Roumanie dans une ville hors du commun que le FBI a surnommée Hacker-ville. Là-bas, une grande partie de la population vivrait des cyber-escroqueries. Certains escrocs ont accepté de nous rencontrer ; d'autres après avoir été arrêtés par les forces de l'ordre ont décidé de mettre leur génie informatique au service de la société.
Enfin, vous découvrirez que pour protéger leurs ados des dangers du web, des parents ont trouvé une solution radicale. Christophe est un papa espion : il contrôle les moindres faits et gestes de ses trois enfants. Grâce à une panoplie de logiciels et d'applications, il a accès à l'intégralité du contenu de leur téléphone et ordinateur. Internet est sans aucun doute la principale révolution de ces trente dernières années mais c'est peut-être aussi la fin de la vie privée.

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

---

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site

Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : http://www.m6.fr/emission-zone_interdite/28-09-2014-vie_privee_en_danger_pourquoi_nous_sommes_tous_concernes/

Les 5 techniques de phishing les plus courantes | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
	Les 5 techniques de phishing les plus courantes				

L'ère des attaques ciblées est en marche

Le spam est aujourd'hui plus une nuisance qu'une réelle menace. En effet, les tentatives de vendre du vi@gra ou encore de recevoir l'héritage d'un riche prince d'une contrée éloignée ne font plus beaucoup de victimes. La majorité des solutions antispam bloquent ces emails et l'unique façon de les voir consiste à consulter votre dossier « courrier indésirable ». Toutefois, une menace bien plus sophistiquée et dangereuse atterrit dans votre boîte de réception. Vous ciblant vous et vos employés.
Connu sous le nom de « phishing » ou « hameçonnage », ces emails cherchent à piéger vos employés. Comment ? Simplement en leur demandant d'effectuer une action. Dans la vie, il y a deux façons d'obtenir ce que l'on veut : soit le demander gentiment, soit être la bonne personne (et avoir l'autorité qui convient). Le phishing et son cousin le spear phishing, rassemblent ces deux conditions. Le principe du phishing consiste à usurper l'identité d'une personne ou d'une organisation et simplement demander d'exécuter une action (modification de mot de passe, vérification d'une pièce jointe, etc.). L'attaque est orchestrée autour de deux éléments : l'email et le site web ou une pièce jointe. L'email de phishing demande à ses victimes de se connecter à une page et d'entrer leurs identifiants afin d'effectuer une action qui semble légitime. Concrètement, il s'agit par exemple de faux emails de votre fournisseur d'électricité vous avertissant de régulariser votre facture… au plus vite !

L'impact du phishing en entreprise

Des milliers de phishing sont envoyés quotidiennement (contre des millions pour le spam) par des organisations de cybercriminels ou des gouvernements étrangers (ou les deux quand ce dernier « soustraite »).
Cette menace n'est pas encore bien maîtrisée par la majorité des antispam et anti-virus sur le marché pour plusieurs raisons. Premièrement, le « faible » volume d'emails de phishing ne permet pas d'être détecté par la majorité des solutions reposant sur une base de signatures. Deuxièmement, l'email semble légitime et ne reprend pas les « codes » du spam.
Le phishing est une réelle menace pour les entreprises, car il y a deux façons d'être victime : voir sa marque usurpée ou tomber dans le piège quand on reçoit l'email.
Dans les deux cas, voici les 4 principaux dégâts que le phishing peut causer à votre entreprise :
Nuire à votre réputation si votre marque est utilisée pour duper des internautes. Bien souvent, vous ne savez même pas que votre marque est utilisée à des fins malicieuses.
Perte de données sensibles, de propriétés intellectuelles ou encore de secrets industriels.
Divulgation de vos données clients et partenaires.
Des pertes financières directes liées au vol, à des amendes ou au dédommagement de tiers.
Selon une étude de l'américain Verizon, 11% des récepteurs de phishing cliquent sur le lien !

Les 5 techniques de phishing les plus répandues

Pas si évident que cela à identifier. Tout le monde peut se laisser duper par manque de vigilance par un email de phishing, car celui ci semble légitime et original.
Voici ci-dessous les 5 techniques qu'utilisent les phisheurs pour attaquer votre entreprise. Dans nos exemples, nous parlerons de Pierre, un salarié aux responsabilités moyennes, travaillant dans le service finance de son entreprise, et qui a des journées biens remplies.
Le premier exemple de la série correspond à un phishing de masse, alors que les 4 suivants seront plus ciblés, reprenant l'art du Spear Phishing, qui nécessite des recherches avancées sur les cibles afin d'être crédible et de présenter l'autorité qui convient. Dans ces cas là, Alain sera le patron de Pierre, information facilement trouvable sur le site internet de la société.

1. Abus de confiance

Pierre reçoit un email lui demandant de confirmer un transfert d'argent. L'email contient un lien envoyant vers un site qui se présente comme celui de sa banque… mais en réalité il s'agit d'une copie, éditée, contrôlée et hébergée par des pirates. Une fois sur la page, Pierre entre normalement ses identifiants mais rien ne se passe et un message disant que le site est « temporairement indisponible » apparaît. Pierre étant très occupé, se dit qu'il s'en occupera plus tard. En attendant, il a envoyé ses codes d'accès aux pirates.

2. Fausse loterie

Pierre reçoit un email lui indiquant qu'il a gagné un prix. Habituellement Pierre n'y prête pas attention, car bien trop occupé. Toutefois, cette fois ci, l'email est envoyé par Alain, mentionnant une organisation caritative qu'ils soutiennent mutuellement. Pierre clique alors sur le lien, rien ne se passe à l'écran, mais un malware s'est installé sur son poste de travail.

3. Mise à jour d'informations

Pierre reçoit un email d'Alain lui demandant de regarder le document en pièce jointe. Ce document contient un malware. Pierre ne s'est rendu compte de rien, en ouvrant le document, tout semblait correct bien qu'incohérent par rapport à son travail. Résultat, le malware enregistre tout ce que fait Pierre sur son poste (keylogger) depuis des mois, ce qui met en danger tout le Système d'Information de l'entreprise facilitant le vol de données.

4.Appel à donation

Pierre reçoit un email du frère d'Alain, lui disant qu'il est atteint d'un cancer et que sa couverture sociale s'est arrêtée. Voulant faire bonne impression auprès de son patron, Pierre clique sur le lien et se rend sur le site de donation dédié. Pierre décide de faire une donation de 100€ et entre ses informations bancaires. Le site précise même que le don est déductible des impôts… Trop tard, Pierre a donné ses informations et se fait débiter d'un montant bien supérieur ! Sans pouvoir le déduire de ses impôts…

5. Usurpation d'identité

Pierre reçoit un email d'Alain, lui demandant d'effectuer un virement auprès d'un fournisseur connu au sujet d'une avance concernant un dossier urgent. Pour Pierre, il s'agit d'une tâche de routine qu'il effectue aussitôt. L'argent est envoyé sur un compte étranger, impossible à tracer et ne sera jamais retrouvé.

Les attaques de phishing et spear phishing sont en augmentation, tant sur le nombre que sur leur niveau de sophistication. Si vos employés reçoivent ce type d'email il y a de forte chance qu'ils se fassent piéger.

Qu'est ce qui peut être fait pour protéger vos employés ?

Pour se protéger contre phishing, la majorité des entreprises se contentent de leur antispam et d'autres logiciels anti-virus ou de blocage des sites web. Toutefois, face à l'augmentation et à la sophistication des attaques, cette menace nécessite une protection dédiée. Les solutions antispam et virus classiques ne sont plus suffisantes. Il reste la formation des employés, efficace mais trop peu utilisée et qui nécessite d'être régulière.
Les organisations ont besoin de solutions dédiées à cette menace qu'est le phishing qui nécessite une analyse particulière pour être identifiée et bloquée. Les cybercriminels font évoluer leurs techniques rapidement mais la riposte technologique s'organise également, et certaines solutions anti-phishing sont désormais capables de bloquer tous les types de phishing et spear phishing en analysant chaque lien ainsi que les habitudes des échanges. Mais au delà de ce socle technologique nouveau et efficace, l'arme ultime pour contrer les phishing reste l'humain, et sur ce point le travail de formation et d'éducation reste énorme !

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.
Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.
Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?
Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.
Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !
Commandez sur Fnac.fr

---

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la

Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Les 5 techniques de phishing les plus courantes | Programmez!*

---

5 conseils pour combattre le piratage informatique

	5 conseils pour combattre le piratage informatique

Pour beaucoup d'entre nous, acheter en ligne est devenu une habitude sans laquelle nous pouvons pas vivre. Les achats online simplifient notre quotidien car ils nous permettent de acheter des voyages, des vêtements, des cadeaux et aussi de faire nos courses alimentaires sans bouger ! Internet à changé notre système de vie et, aujourd'hui, presque tout peut s'acheter sur Internet.

Oui, il est beaucoup plus simple et confortable mais, au moment de payer, les doutes aflorent : **comment garantir la sécurité d'une transaction pour pouvoir faire nos achats avoir la mouche à l'oreille ?** Voici 5 conseils donnés pour le cabinet de sécurité ESET pour se prémunir contre les risques de piratage en ligne.

Vérifiez l'URL du site internet

Lorsque vous effectuez un paiement en ligne, l'URL doit impérativement commencer par « https:// ». Cela signifie que le site Internet est sécurisé. De plus, **votre navigateur vous indiquera, au moyen d'un symbole en forme de cadenas, que la sécurité entre votre ordinateur et le site est bien établie**. Doc, si vous n'êtes pas complètement sûrs du site dont vous êtes en train de mettre vos coordonnées, il vaut mieux faire demi-tour.

Faites vos achats que sur votre ordinateur personnel

À priori évident, **il ne faut pas profiter d'un réseau WiFi ouvert pour faire des achats et, non plus, sur un ordinateur que ne soit pas le vôtre**. Il est important de rappeler que quand vous fêtes ce type d'activité, vous apprêtez à transmettre des données sensibles, telles que votre numéro de carte bleue ou votre adresse personnelle.

Il est dès lors déconseillé d'utiliser un ordinateur public, ou même l'ordinateur d'un ami car vous ne connaissez pas si l'appareil est bien protégé. Il suffirait alors qu'un logiciel malveillant soit installé sur la machine pour que vos données privées soient récupérées par des cybercriminels.

Privilégiez les réseaux privés

On vient de le dire: les réseaux publics doivent, par essence, être faciles d'accès : c'est pourquoi ils sont le plus souvent dépourvus de toute protection. **Si vous pouvez y accéder, un cybercriminel peut le faire aussi.** On comprend donc facilement pourquoi il vaut mieux ne pas utiliser ce type de réseau pour effectuer un achat en ligne. **Un hacker pourrait facilement accéder à votre ordinateur et à ce que vous y faites,** et donc dérober sans difficulté votre numéro de carte bleue et autres données sensibles.

Évitez d'enregistrer vos données en ligne

Avec le développement d'intérêt et les services de pub sur la toile. De plus en plus de sites Internet vous proposent d'enregistrer vos coordonnées, numéro de carte bleue compris, afin que vous n'ayez pas à les saisir à nouveau à chaque achat.

C'est vrai que, si vous êtes des fous des achats en ligne, celle-ci est une fonctionnalité très pratique – surtout sur les sites sur lesquels vous achetez souvent, mais attention : **si vous permettez au site Web de se rappeler de vos coordonnées, l'accès à votre compte doit absolument être protégé par un mot de passe fort** pour éviter que ces données soient facilement récupérables par les cybercriminels. Voici quelques conseils pour créer un mot de passe efficace.

Utilisiez un navigateur sécurisé

Même si le site sur lequel vous vous apprêtez à payer vous paraît fiable et que vous utilisez un réseau sécurisé, il se peut que des pirates informatiques parviennent à contourner les sécurités pour voler votre numéro de carte bleue. **L'idéal est donc d'utiliser un navigateur sécurisé**, comme celui inclut dans la solution **ESET Internet Security.** Grâce à cet outil, **vos données sont cryptées directement entre le clavier et le navigateur**, ce qui empêche toute possibilité de récupération de vos données bancaires.

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons comment vous protéger des pirates informatiques et vous aidons à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : 5 conseils pour combattre le piratage en ligne – Globb Security FR

Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société

	Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société

Windows XP ne bénéficie plus de correctif de sécurité depuis 2014 et représente par conséquent un risque. Les utilisateurs ont donc une responsabilité. Et si vous êtes un professionnel de l'IT avec des capacités de décision en entreprise, vous devriez être licencié pour maintenir l'usage d'XP.

La réaction à mon dernier article – « Pourquoi Windows doit mourir pour la troisième fois » – était considérable. Des centaines de milliers de personnes ont lu cet article, et nous avons eu des discussions très spirituelles, en effet.

Un tas d'entre vous l'a déclaré sans ambages : vous ne souhaitez pas mettre à niveau Windows XP. Vous êtes fâchés que Microsoft vous ait fait passer de XP à 7 et de 7 à 10. Vous êtes en colère de devoir en permanence mettre à jour le logiciel.

Une poignée d'entre vous a même suggéré de s'en prendre physiquement aux développeurs qui codent le logiciel vers lequel vous refusez de migrer…[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

• FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO

• EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES

• AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT

• MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, suivez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Dans le but de prouver un dysfonctionnement, de déposer ou vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettrons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des nombreuses formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration et vous accompagnons dans l'établissement d'une analyse d'impact et de votre mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettrons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assisterons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Réglement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles (Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

Réagissez à cet article

Source : *Toujours sous Windows XP ? Vous êtes une menace pour la société – ZDNet*

Formation pour DPO externe mutualisé et Délégués à la protection des données externalisé

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
✖	✖	✖	✖	✖	✖

Depuis 2012, nous accompagnons des établissement dans leur mise en conformité avec la réglementation sur les Données à Caractère Personnel.

	Formation RGPD pour DPO externe mutualisé et Délégués à la protection des données externalisé

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD (Règlement européen sur la Protection des Données) est applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL ont disparu. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Formation pour DPO externe ou Délégué à la ptotection des données externalisé : « J’accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD » : 3 jours + 1 jour d’accompagnement personnalisé (C’est le moment ou jamais de vendre des services « RGPD »)

Si votre objectif est avant tout de développer l’activité de mise en conformité avec le RGPD afin de **vendre cette prestation auprès de vos clients**, cette formation est faite sur-mesure pour vous en vous apportant l’ensemble des mesures et des cas qu’il est nécessaire de maîtriser pour que vos clients soient mis sur le chemin de la mise en conformité. Vous êtes une société d’Informatique, un cabinet d’avocat, un cabinet d’expertise comptable, un consultant et souhaitez accompagner vos clients dans leur mise en conformité avec le RGPD, cette formation se passe sur 3 jours en groupe plus une journée supplémentaire en individuel pour superviser la mise en place du RGPD dans votre établissement ou chez un de vos clients (frais liés au déplacement dans cet établissement en sus). Suivez LA formation qui vous apportera la plus grande autonomie dans la mise en conformité de tout notre catalogue.
Consultez les prochaines dates d’animation autour de chez vous ?

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis Expert de justice en informatique **spécialisé en cybercriminalité et en RGPD (protection des Données à Caractère Personnel)**, consultant depuis 1996 et formateur depuis 1998. J’ai bientôt une expérience d’une dizaine d’années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel. De formation d’abord technique, Correspondant CNIL (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis récemment Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il m’est ainsi aisé d’expliquer le coté pragmatique de la démarche de mise en conformité avec le RGPD.
« Mon objectif est de vous transmettre mon savoir, vous dévoiler mes techniques mes outils car c’est bien ce que les personnes qui souhaitent s’inscrire à une formation RGPD attendent. »

Votre Prénom / NOM (obligatoire)

Votre adresse de messagerie (obligatoire)

Un numéro de téléphone (pour faciliter l'organisation)

Vous souhaitez avoir des informations sur :
☐- la formation « Comprendre le RGPD » : 1 jour
☐- la formation « Je veux devenir Délégué à la Protection des Données » 2 jours
☐- la formation « Je mets en conformité mon établissement » 3+1 jours
☐- la formation « Mise en conformité RGPD sur mesure »
☐- un accompagnement personnalisé au RGPD

Vous souhaitez réserver une ou plusieurs place(s) à la formation :

Formation pour TPE/PME : **« Comprendre le RGPD et ce qu'il faut savoir pour bien démarrer »**

Pas de date de prévue pour l'instant.
Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.
Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

Formation pour DPO : **« Je veux devenir le Délégué à la Protection des Données de mon établissement »**

Pas de date de prévue pour l'instant.
Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.
Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

Formation pour consultants : **« J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD »**

Pas de date de prévue pour l'instant.
Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.
Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

☐Autre ville ou sujets souhaités en individuel (indiquez ci-dessous)

Votre message avec vos préférences de date ou vos commentaires

Envoyer

Δ

Nos formations s’organisent en groupe. Le lieu de la formation sera facilement accessible à Métro à Paris, facilement accessible en tramway à Lyon et à proximité d’une gare TGV et disposera d’un parking à Marseille. Votre place ne sera réservée qu’à la réception de votre acompte. Si la formation était annulée (nombre de participants insuffisants ou en cas de force majeure), votre acompte sera remboursé en intégralité dans les 5 jours (les chèques seront encaissés à partir du jour de la formation). En cas d’annulation de votre part moins de 48 heures avant la formation, l’acompte pourra ne pas être remboursé car destiné à régler les frais de réservation de salle et d’organisation, eux même non remboursables.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique,

Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD
Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement
Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles
Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données
Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL
Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Réagissez à cet article

Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes*

Pendant les vacances continuez à protéger vos données personnelles

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		Pendant les vacances continuez à protéger vos données personnelles			

Le sutilisateurs sont de plus en plus concernés par le sort de leurs données. Potentiellement victimes, ils doivent prendre plus de temps pour consulter les pages de politique de confidentialité. Qu'en est-il de ces utilisateurs finaux ? Sont-ils acteurs de la sécurité en ligne de leurs données ? Il n'est pas inutile de rappeler certains points.

• Les dangers du Wi-fi public

Lorsque vous rejoignez un réseau Wi-Fi public ouvert à votre café préféré, vous pouvez obtenir plus qu'un expresso. Vous pourriez potentiellement être victime d'un vol d'informations. En outre, un pirate peut avoir créé un faux réseau Wi-Fi qui semble réel (avec un nom similaire par exemple). L'utilisation d'un VPN est donc fortement recommandée.

• Les dangers des applications

Les applications sur votre smartphone peuvent vous espionner. Soyez très prudent lorsque vous sélectionnez des applications. Jetez un œil aux fonctionnalités dictées par le développeur. Maximisez les paramètres de confidentialité autant que possible.

• Les dangers des médias sociaux

Évitez les quiz Facebook qui peuvent relever toutes vos données (Cambridge Analytica). Minimisez les informations que vous partagez sur les réseaux sociaux. N'acceptez pas les demandes de personnes que vous ne connaissez pas.

Tout le monde peut prétendre être quelqu'un d'autre en ligne – prenez des mesures supplémentaires pour assurer votre sécurité et celle de votre famille. En conclusion, n'hésitez pas à vous référer à des conseils, guides, vidéos de la part des professionnels du secteur et autres associations, sans oublier le site de la CNIL et ses guides qui fournissent de bons conseils et recommandations.

[Lire l'article complet sur LaTrinune.fr]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et*

les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Source : *Vous attendez tout du RGPD pour protéger vos données en ligne. Pas si vite !*

10 bonnes pratiques pour des soldes sur Internet en sécurité

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
	10 bonnes pratiques pour des soldes sur Internet en sécurité				

Pour réaliser vos achats en ligne en toute sécurité, ESET vous donne des conseils pour éviter de se faire pirater sa carte bancaire.

– **Faites attention aux sites Internet que vous ne connaissez pas.** Au moindre doute, n'effectuez pas vos achats, car il peut s'agir d'un faux site Internet qui tente de récupérer les informations de votre carte bancaire.

– **Préparez-vous aux attaques par phishing.** Elles se diffusent massivement par e-mail lors des soldes, car c'est à cette période que les internautes passent le plus de temps sur les sites Internet de vente en ligne. ESET a réalisé une courte vidéo pour vous expliquer comment éviter le phishing par e-mail.

– **Utilisez des méthodes de paiement sécurisé.** Vérifiez que l'URL mentionne HTTPS. Effectuez toujours vos paiements sur des sites Internet chiffrés.

– **Attention aux annonces sur Facebook.** Les plateformes des réseaux sociaux abondent de fausses annonces et sites Internet proposant des offres intéressantes. Évitez également de partager les détails de votre carte bancaire par message : vous ne pouvez pas vérifier l'identité des personnes qui ont accès au compte et qui recevront ces informations.

– **Effectuez toujours vos achats sur des appareils sécurisés et évitez de vous connecter à un Wi-Fi public.** Ce genre d'arnaque, appelé Man-in-the-Middle (MiTM) est très répandu. En 10 minutes, le pirate peut voler toutes les informations vous concernant.

– **Utilisez des mots de passe forts ou un gestionnaire de mots de passe.** Plusieurs études ont montré que les utilisateurs ayant plus de 20 comptes en ligne et étant actifs sur Internet sont plus susceptibles de réutiliser les mêmes mots de passe pour plusieurs accès. Selon le rapport de recherche et de stratégie Javelin, cette méthode augmente de 37% le risque de voir ses comptes compromis. Aussi, les experts ESET recommandent d'utiliser des mots de passe forts mélangeant des minuscules et des majuscules à des symboles et chiffres. Les gestionnaires de mots de passe peuvent être utilisés pour ne pas avoir à les apprendre par cœur. Retrouvez les erreurs les plus courantes lors de l'utilisation d'un mot de passe en cliquant ici.

– **Soyez prudent avec votre smartphone.** Le nombre de cybermenaces sur cette plateforme a considérablement augmenté. Pour commencer, faites vos achats uniquement via des applications certifiées et supprimez les applications dont vous ne vous servez pas. Pensez à désactiver le Wi-Fi lorsque vous faites votre shopping dans un lieu public, privilégiez les données cellulaires, ceci permettra d'empêcher les cybercriminels de vous diriger vers un faux Wi-Fi afin de voler vos informations bancaires.

– **Utilisez une e-carte bleue.** Non seulement elle est déconnectée de vos comptes bancaires et est également assurée contre les fraudes.

– **Respectez les règles de sécurité de base.** Cela peut paraître évident, mais avant de faire vos achats, assurez-vous d'être correctement protégé : installez une solution de sécurité efficace et mise à jour. Optez pour une solution qui offre une navigation sécurisée pour les transactions bancaires. Enfin, ajoutez des mots de passe à votre écran de verrouillage ou un code PIN à votre smartphone.

– **Évitez de réaliser vos achats sur différents appareils** (1 à 2 maximum). Plus vous entrerez les informations de votre carte de crédit sur des appareils différents (PC, tablette, smartphone…), plus vous multipliez le risque d'être victime d'une fraude.

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Article original de ESET

Mise en conformité RGPD,

privilégiez l’accompagnement sur mesure

Denis JACOPINI est Expert en Cybercriminalité et en Protection des Données à Caractère Personnel.
Notre métier :

Animation de formations et de conférences

Cybercriminalité (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet)
Protection des Données à Caractère Personne (mise en conformité avec la CNIL etle RGPD)
Audits sécurité, Expertises techniques et judiciaires

Audit sécurité (ISO 27005) ;
ID Swatting

Recherche de preuves (Investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
Expertises de systèmes de vote électronique ;

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l’été | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					

Les 10 commandements pour ne pas se faire «hacker» pendant l’été

Toutes les secondes, un internaute sur deux dans le monde est victime d'un acte malveillant. La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises comme les particuliers. Voici dix bonnes pratiques pour vivre un été connecté en toute sécurité, sans parano, ni naïveté…

Quand on part de chez soi, on ferme la porte. Pour nos vies numériques et ultra-connectées c'est pareil. « On doit se comporter sur Internet comme dans la vie réelle, sans parano, mais aussi sans naïveté », estime Raouti Chehih, directeur général d'Euratechnologies. Des entreprises spécialisées (Incloudio, Runiso, Suricat Concept et Zataz) nous ont fait la liste de quelques erreurs à ne pas commettre.

1. Je n'indique pas mes dates et destinations de vacances sur les réseaux sociaux. Facebook, c'est comme une place publique. Ne communiquez vos informations personnelles qu'aux personnes que vous connaissez.
2. Je ne laisse pas mon ordinateur/smartphone sur la plage pendant que je vais me baigner. À moins que vous ne souhaitiez vraiment vous en « débarrasser ».
3. Je restreins l'accès à mes appareils. Ne laissez pas la porte ouverte, sécurisez votre appareil en ajoutant un mot de passe pour accéder aux contenus.
4. Je ne me connecte pas à mon adresse mail habituelle à partir de mon lieu de vacances. Les ordinateurs publics des hôtels et campings ne sont pas toujours sécurisés. Si l'on ne veut pas laisser sa boîte mail personnelle ouverte à tous les vents, mieux vaut se créer une adresse temporaire dédiée à ses vacances.
5. Je ne prends pas mon ordinateur avec tous mes papiers, photos et documents sur mon lieu de vacances. En vacances, on n'emporte que l'essentiel, ce qui est confidentiel doit rester à la maison.
6. Je ne me connecte pas sur les « hotspots » gratuits à portée de Wi-Fi. Le Wi-Fi gratuit n'est pas sécurisé. Si vous n'avez rien à protéger, pas de problème. Mais pas question de consulter vos comptes bancaires n'importe où.
7. Je ne consulte pas mes mails sans utiliser de filtre antispam. Pour éviter de recevoir des mails infectés de virus, il existe plein de filtres gratuits, comme LoveYouremail, développé dans notre région.
8. Je n'utilise pas un mot de passe simple et identique pour tous mes comptes. N'hésitez pas à ajouter chiffres, majuscules, symboles dans vos mots de passe. Pour les retenir tous, il existe des coffres-forts virtuels, comme Keepass.
9. Je n'utilise pas l'ordinateur de l'hôtel ou du camping pour accéder à mes mails privés. N'utilisez ces ordinateurs que pour des informations non sensibles et n'oubliez pas de fermer la connexion après consultation.
10. J'anticipe une perte ou un vol de mon ordinateur. Il existe des antivols qui permettent de localiser votre appareil, protéger vos données et même prendre une photo de celui qui utilise votre ordinateur (type Beebip).

Enfin, si vous voulez vraiment passer des vacances tranquilles, déconnectez-vous tout simplement, et laissez votre ordinateur au bureau…

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : http://www.lavoixdunord.fr/economie/les-10-commandements-pour-ne-pas-se-faire-hacker-ia0b0n2975946

Victime d’un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
	Victime d’un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?				

Les cas de piratages informatiques ne se comptent plus depuis bien longtemps. Cependant, si vous vous êtes retrouvés victimes, il est urgent de mettre en pratique des règles de base.
Les 3 axes vers lesquels votre structure devra progresser seront :
• Technique, par une amélioration des mesures de sécurité en place ;
• Juridique, par une présentation, auprès des principaux acteurs de votre structure pour une meilleure acceptation, des principales mesures de mise en conformité avec les règles françaises et européennes relatives à la protection des données personnelles ;
• Humain, par une meilleure prise de conscience des dangers numériques, pour une évolution des comportements vers une utilisation plus responsable des outils numériques.

Face à vos besoins d’accompagnement, nos formateurs ont élaboré un parcours destinés aux équipes de direction de votre structure, à l’équipe informatique et aux utilisateurs susceptibles d’être piégés.
En vous accompagnant sur ces 3 axes et auprès de ces 3 profils, vous pourrez alors comprendre comment les pirates informatiques vous ont piégé, découvrir s’ils pourront encore vous piéger et surtout, le plus important, quelles changements mettre en place pour limiter les risques à l’avenir.

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.
Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.
Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?
Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.
Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !
Commandez sur Fnac.fr

---

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la

Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr